

# Retrait de la Loi Travail, pourquoi plus de mobilisation?

**LE GOUVERNEMENT N'A TOUJOURS PAS RETIRÉ SON PROJET DE LOI TRAVAIL MALGRÉ LES GRÈVES ET MANIFESTATIONS DEPUIS 3 MOIS.**

**PIRE IL TENTE LE PASSAGE EN FORCE AVEC LE 49.3**

La mobilisation grandit jour après jour, la colère est partout. 70% de l'opinion publique reste opposée à ce texte qui veut ramener les salariés, les retraités, les jeunes et les privés d'emploi au 19<sup>ème</sup> siècle.

Les grèves se multiplient et les salariés avec les organisations syndicales continuent la lutte.

Le recours au 49.3 n'a pas entaché la détermination des salariés, jeunes, privés d'emplois et retraités à mettre tout en œuvre pour gagner le retrait et obtenir de nouveaux droits protecteurs pour tous.

## **QUEL IMPACT POUR LES SALARIÉS DE L'AIDE, L'ACCOMPAGNEMENT ET LES SOINS A DOMICILE !**



**CE PROJET DE LOI AURA DES RÉPERCUSSIONS RÉGRESSIVES SUR NOTRE CONVENTION COLLECTIVE, QUI N'EST DÉJÀ PAS SUFFISAMMENT PROTECTRICE POUR LES SALARIÉS DE LA BRANCHE.**

## **CONSEQUENCES SUR LES SALAIRES DU SECTEUR DE L'AIDE, L'ACCOMPAGNEMENT ET LES SOINS A DOMICILE :**

- ⇒ Heures supplémentaires majorées à 10% à la place de 25%.
- ⇒ Des accords collectifs locaux pourront être signés dans chaque association en dessous de la convention collective. Cela nous impactera directement car nous ne pouvons que constater les difficultés du dialogue social dans notre branche, tant au niveau local que national. Les employeurs pourront s'engouffrer dans cette brèche pour mettre en place des représentants du personnel maison qui signeront des accords locaux inférieurs à la convention collective actuelle. Nous serons encore plus corvéable et malléable, à la merci du patronat.
- ⇒ La période de modulation du temps de travail va passer de **1 an à 3 ans**, nous vous laissons imaginez les abus et les magouilles possible sur nos compteurs d'heures.
- ⇒ Fin du repos légal de 11h, alors que bien souvent ce n'est pas respecté. Imaginez ce que cela donnera quand ce seuil disparaîtra !!!
- ⇒ L'employeur pourra annuler vos congés à la dernière minute.
- ⇒ Etc.

Dans tous les secteurs professionnels, des salariés se mobilisent en formant des blocages routiers, aériens, transports en communs, énergie et d'autres encore, **afin de lutter pour NOS DROITS À TOUS !**

**Le secteur de l'aide, l'accompagnement et des soins à domicile sont d'intérêts publics. Nous travaillons dans l'humain, auprès de publics fragiles de la naissance à la mort selon les 14 besoins fondamentaux. C'est pourquoi notre secteur doit participer à toutes les actions locales, départementales, régionales ou nationales et renforcer ce mouvement social par la convergence des luttes en interprofessionnel.**

